

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Bienvenue à Artégraft, atelier d'art ! Notre règlement intérieur vise à garantir une ambiance agréable, respectueuse et inspirante pour tous. Votre participation active et bienveillante contribue à l'épanouissement artistique du groupe.

Rejoignez le groupe WhatsApp pour échanger et suivre les actualités de l'atelier. Profitez du cours d'essai pour découvrir l'atelier.

Merci de contribuer à faire de l'atelier un lieu de partage et de créativité !

Inscription

Veillez à compléter votre inscription avec toutes les informations demandées, notamment pour les mineurs, même pour la séance d'essai, afin de faciliter l'organisation.

Planning des cours

L'Atelier suit le rythme scolaire découpée en 3 trimestres :

- 1^{er} trimestre : Septembre Octobre Novembre Décembre
- 2^e trimestre : Janvier Février Mars
- 3^e trimestre : Avril Mai Juin.

Chaque trimestre un planning des cours est diffusé : affichage galerie, groupe WhatsApp. Consultez régulièrement le planning des cours affiché en galerie et partagé sur le groupe WhatsApp pour rester informé des activités.

Durée des cours

- Les cours Enfants sont d'une durée de 1 heure hebdomadaire.
- Les adolescents peuvent intégrer le groupe enfants ou adultes selon leur disponibilité et aptitudes.
- Les cours Etudiants et Adultes sont d'une durée de 2 heures hebdomadaire.

Les cours ne peuvent pas être rattrapés en cas d'absence.

Il est important d'être régulier pour progresser et ne pas se sentir perdu en cours d'année, pour les activités hebdomadaires. En cas de retard ou d'absence, l'élève préviendra son professeur.

Stages

Les stages comme les cours sont ouverts à tous. Ils sont organisés pendant les périodes de vacances scolaires. Pour les dates, se référer aux affiches ou se renseigner auprès du professeur.

Des stages courts, ponctuels sont proposés tout au long de l'année. Ouverts à tous. Se référer au site de L'Atelier, rubrique « Actualités » pour les dates ou se renseigner auprès du professeur.

Tarifs

L'adhésion est effective lorsque le bulletin d'inscription est complété, accompagné du règlement. Les tarifs sont établis chaque année en début d'année scolaire. Ils sont affichés à l'extérieur de la galerie, dans l'atelier et sur le site.

La cotisation est nominative et valable pour le trimestre. Elle est non remboursable sauf cas de force majeure dûment justifié. Un remboursement au prorata du trimestre restant pourra, dans ce seul cas, être effectué. Tout acompte versé est acquis. En cas d'annulation du participant, l'acompte versé ne peut être remboursé. En cas d'annulation du participant à un stage moins de 48h à l'avance, la prestation est due dans son intégralité.

Profitez du cours d'essai pour découvrir l'atelier, ce cours est facturé au tarif en vigueur et sera déduit lors de votre inscription définitive.

Attestation de paiement

Une seule attestation de paiement sera remise par adhérent sur simple demande de sa part. En cas de délivrance d'une attestation, aucun remboursement ne sera possible

Matériel

Les personnes participant aux ateliers devront avoir leur propre matériel. Une liste est fournie en début d'année. La galerie met à disposition le petit matériel de base en dépannage. Elle prête le matériel technique (aquarelle, fusain, pastel, acrylique...) pour la première expérience du médium, avant l'achat d'un matériel adapté par l'élève. ArtégraFF propose également un choix de consommable de base à la vente (demander la liste).

Les élèves sont priés de prendre soin des lieux et de l'équipement, et de ranger à chaque fin de cours le matériel utilisé. Chacun devra ranger 10 minutes avant la fin de l'atelier.

Tout adhérent venant travailler à l'atelier s'engage à :

1. Respecter les horaires de début et de fin des cours pour profiter pleinement de chaque séance. Le professeur n'est pas responsable des élèves après les cours. Tout dépassement d'horaire sera facturé, au tarif de 15 €/h dès la première demi-heure.
2. Prenez soin du matériel mis à votre disposition et rangez votre espace à la fin du cours pour préserver un environnement agréable.
3. Nettoyer et remettre les chevalets à la fin de chaque séance,
4. Nettoyer les tables et jeter à la poubelle vieux chiffons et papiers sales,
5. Jeter les déchets dans les containers adaptés

Perte/vol

L'Atelier décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets dans les locaux.